

La Société Médicale de Montréal

PRESIDENCE DE M. LE DOCTEUR BOULET

Séance du 6 octobre.

M. Lasnier présente une malade qu'il a complètement guéri au moyen de l'électrolyse.

M. Marien fait voir un *monstre* pour consulter les membres sur l'opportunité d'une intervention chirurgicale.

M. Valin continue ses très intéressantes communications sur la diététique et traite du régime des brightliques. La diète du rein malade, dit-il, doit être lactée et végétarienne, l'estomac ne sera pas surmené et ne sera pas surchargé d'éliminer des produits toxiques, le régime d'équilibre parfait doit consister en une égale recette alimentaire pour une égale dépense cellulaire.

PRESIDENCE DE M. LE DOCTEUR LE SAGE

Séance du 21 octobre 1908.

MM. les docteurs *Fortreille*, *Saint-Pierre*, *Martin* et *Mi-reault* sont admis membres de la Société.

M. F. de Martigny après avoir présenté au nom de M. le docteur *Lavallée* un fœtus anencéphale fait un très intéressant rapport sur le projet de loi qui sera soumis à la prochaine session du gouvernement de Québec, il étudie et développe les six principaux points suivants : 1° La nécessité de la zoologie dans le programme pour l'admission à l'étude ; 2° la formation d'un bureau d'examineurs qui seul aura le droit de donner la licence provinciale ; 3° une cinquième année d'étude de la médecine ; 4° l'organisation d'un Conseil de discipline ; 5° l'élection du bureau provincial tous les quatre ans ; 6° l'érection d'un hôtel médical pour l'adminis-